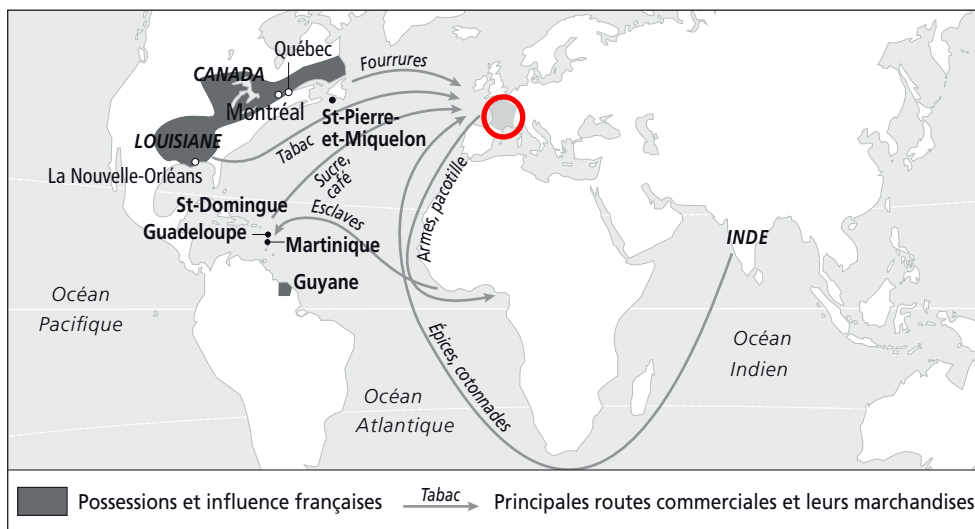


→ Pourquoi la France cherche-t-elle à conquérir des territoires lointains ?

Après la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492, les Européens ont lancé des expéditions pour découvrir le monde. Ils ont également cherché à coloniser, c'est-à-dire à conquérir et à diriger les territoires étrangers qui rapportaient le plus d'argent.



Je découvre l'exploitation des colonies.



Doc. 1 L'Empire colonial français au milieu du XVIII^e siècle.

1. Entoure la France en rouge sur la carte.
2. Quelles sont les régions étrangères colonisées par la France ?

- Canada
- Louisiane
- Guyane

3. Associe les phrases aux marchandises qui conviennent :

Les marchandises venant d'Inde	Armes, pacotille (bijoux et objets sans valeur)
Les marchandises venant de France	Fourrures
Les marchandises venant des îles des Caraïbes (Saint Domingue, La Martinique ou la Guadeloupe)	Épices, cotonnades
Les marchandises venant du Canada	Esclaves
Les personnes achetées et vendues dans les îles des Caraïbes	Sucre, café, tabac



J'identifie les motivations de la France.

Doc. 2 Le commerce avec les Indes

Entre tous les commerces qui se font dans toutes les parties du monde, il n'y en a pas de plus riche, ni de plus considérable, que celui des Indes orientales...

Pourquoi faut-il que les Portugais, les Hollandais, les Anglais, les Danois, aillent tous les jours dans les Indes orientales, y possèdent des magasins et des forteresses, et que les Français n'y aient jamais ni l'un ni l'autre ?

Discours de François Charpentier à la demande de Colbert, contrôleur général des Finances et ministre de Louis XIV, 1665.

4. Quand ce discours a-t-il été prononcé ? en 1665

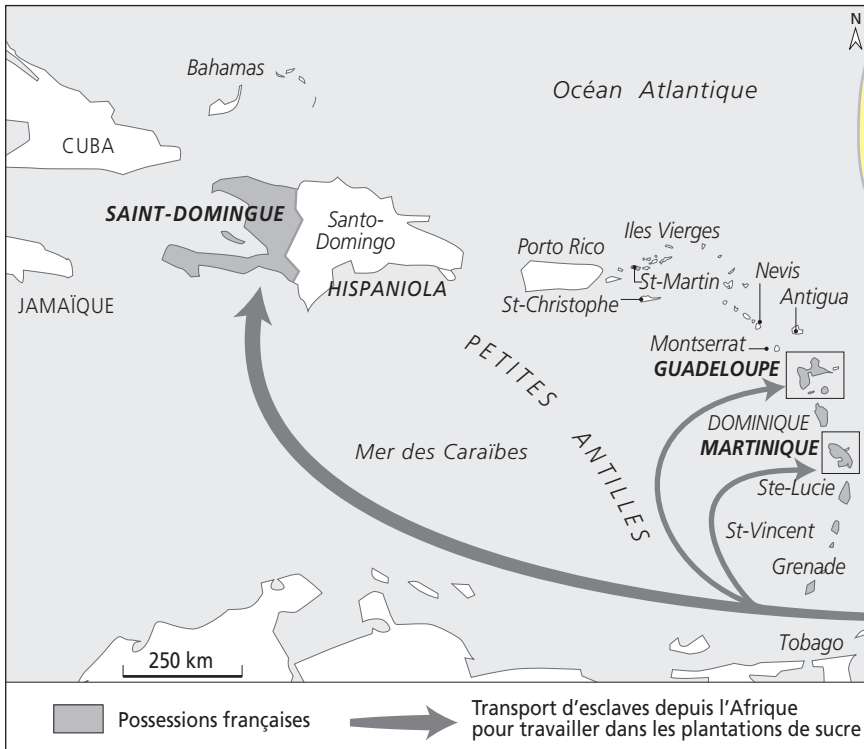
5. Qui l'a prononcé ? François Charpentier

6. Pour qui travaillait-il ? pour Colbert

7. Coche les bonnes réponses.

- ☒ Le commerce avec les Indes rapporte beaucoup d'argent.
- ☐ L'auteur pense que la France doit laisser les autres pays européens faire du commerce en Inde.
- ☒ Le commerce avec les colonies, comme l'Inde, rapporte énormément d'argent aux pays européens.

Je comprends les conséquences du commerce colonial.



Les Antilles sont le principal lieu de destination des esclaves noirs venant d'Afrique. Ils sont achetés par des marchands européens, transportés dans des conditions terribles à travers l'Atlantique et ensuite vendus pour travailler, dans les plantations de sucre principalement.



Doc. 4 Le traitement des esclaves

Oui, Monsieur, dit le nègre, c'est l'usage. On nous donne un caleçon de toile pour tout vêtement deux fois par an. Quand nous travaillons aux sucreries et que la meule nous attrape un doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe.

Candide, Voltaire, chap. 19, 1759.

Doc. 3 Le transport des esclaves noirs venant d'Afrique.

8. Sur quelle île sont surtout transportés les esclaves ?

sur l'île de Saint-Domingue

9. Quelle marchandise est principalement produite dans cette île ? la canne à sucre

Doc. 5 Le Code noir, 1685

Article 25 • Les maîtres seront tenus de fournir à chaque esclave par an deux habits de toile.

Article 28 • Les esclaves ne pourront rien avoir qui ne soit à leur maître.

Article 42 • Les maîtres pourront, seulement lorsqu'ils croiront que leurs esclaves l'auront mérité, les faire enchaîner et les faire battre.

10. Coche vrai ou faux.

- Les esclaves ont choisi de quitter l'Afrique. ☐ Vrai ☒ Faux
- Les propriétaires d'esclaves doivent leur donner quatre vêtements par an. ☐ Vrai ☒ Faux
- Les esclaves ne possèdent rien à eux seuls. ☒ Vrai ☐ Faux
- Les propriétaires d'esclaves peuvent battre leurs esclaves. ☒ Vrai ☐ Faux

Vrai Faux

JE RETIENS

Complète le texte avec les mots suivants : colonies, Code noir, s'enrichir, africaines.

Aux XVII^e et XVIII^e siècle, la France cherche à s'enrichir

Elle exploite de nombreuses colonies

Les populations africaines sont transportées de force

dans les plantations et doivent respecter le Code noir

Mon petit dico

Code noir : ensemble de lois concernant les esclaves noirs dans les îles françaises.

Colonie : territoire conquis et dirigé par un pays étranger.

Traite des Noirs : commerce des Africains comme esclaves.